



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 décembre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 décembre 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 décembre 2007

**PRUS - Opérations concernées pour les versements des subventions
à l'OPAC Sud Deux-Sèvres - Année 2008**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE - M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine BIMES - Mme Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - M. Marc THEBAULT - M. Jean-Louis EPPLIN - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : Guillaume JUIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Stéphane TRONEL donne pouvoir à Jean-Louis EPPLIN
- Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Danièle GANDILLON
- Françoise HALAT donne pouvoir à Joël RENOUX
- Christabelle CHOLLET donne pouvoir à Marc THEBAULT

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM - Mme Michelle LE FRIANT -

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 décembre 2007

DELIBERATION D20070540

ORU

**PRUS - Opérations concernées pour les versements des
subventions à l'OPAC Sud Deux-Sèvres - Année 2008**

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Cette délibération fait suite à celle du 22 décembre 2006, dans laquelle étaient précisées les modalités de versement des subventions à l'OPAC dans le cadre de la rénovation urbaine et sociale des quartiers Tour Chabot-Gavacherie et Clou Bouchet. Ces modalités sont valables désormais pour toutes les opérations inscrites à la matrice financière, et ce, jusqu'à la fin du projet.

Pour l'année 2008, l'OPAC va solliciter une partie des subventions pour de nouvelles opérations par rapport à 2007, pour un montant de 420 220,50 €.

De plus, concernant les opérations inscrites sur la délibération précédente mais qui ne seront pas soldées en 2007, l'OPAC en fera la demande en 2008, soit un reliquat de 292 998,50 €.

Ainsi, le total à verser à l'OPAC pour l'année 2008 est donc de 713 219 €.

Le tableau ci-joint récapitule les opérations concernées pour 2008.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer auprès de l'OPAC les versements de subvention pour les opérations de 2008 et le reliquat des opérations 2007, pour un montant total de 713 219 €.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Gilles FRAPPIER